

CONSEIL MUNICIPAL DU 30 OCTOBRE 2007

220x07

REMBOURSEMENT AUX FRAIS DE SEJOUR EN ACCUEILS DE LOISIRS

Le Conseil Municipal est informé que pour des raisons familiales ou médicales, une demande de remboursement de participation aux frais de séjour en Accueil de Loisirs a été présentée par :

- Mme LUBIN Solange dont l'enfant PEMONGO Léa était inscrite à l'Accueil de Loisirs Les Charmes au mois d'août 2007.
- Mme BARGERO Nicole dont l'enfant BARGERO Laura était inscrite à l'Accueil de Loisirs du St Georges pour les vacances de Février 2007.
- Mr et Mme TRANO Jean-Marc dont les enfants Amélie, Pauline, et Lucas TRANO étaient inscrits à l'Accueil de Loisirs des Charmes au mois de juillet 2007.
- Mme REPETO dominique dont l'enfant Marie était inscrite à l'Accueil de Loisirs du St Georges pour le mois de juillet 2007.
- Mme REYRE Mylène, dont l'enfant Justine était inscrite à l'Accueil de Loisirs des Charmes pour le mois de juillet 2007.
- Mr MAGNETTO Raymond, dont l'enfant Manon était inscrite à l'Accueil de Loisirs des Charmes pour le mois d'août 2007.
- Mr ou Mme LUQUE Christophe, dont l'enfant Charlène était inscrite à l'Accueil de Loisirs du St Georges au mois de juillet 2007.
- Mme PIZZANELLI Cécile, dont l'enfant Hugo était inscrit à L'Accueil de Loisirs du St Georges au mois de juillet 2007.
- Melle D AMBROSIO Laurence, dont l'enfant Hugo était inscrit à l'accueil de Loisirs du St Georges au mois de juillet 2007.
- Mr ou Mme DEDIEU Philippe, dont les enfants Kelly et Alexandre étaient inscrits à l'Accueil de Loisirs du St Georges au mois d'août 2007.
- Mme LOMBARDO-REPETTO, dont l'enfant Enzo était inscrit à l'Accueil de Loisirs du St Georges au mois de juillet 2007.
- Mme ACRIS Elisabeth, dont les enfants Mélanie et Mariane étaient inscrites à l' Accueil de Loisirs des Charmes en juillet 2007.
- Mr ou Mme PINEAU Christophe, dont l'enfant Thomas inscrit à l'accueil de Loisirs du St Georges en Mars Avril et Juillet 2007.

Il est proposé d'effectuer un remboursement partiel ou total aux familles de ces enfants.

Le CONSEIL MUNICIPAL, après avoir entendu cet exposé

- **DECIDE** de rembourser la somme de :

- **233,20 €** à **Mme LUBIN Solange** correspondant à un remboursement total du séjour de son enfant
- **48 €** à **Mme BARGERO Nicole** correspondant à un remboursement partiel du séjour de son enfant.
- **184 €** à **Mr ou Mme TRANO Jean-marc** correspondant à un remboursement partiel du séjour de leurs enfants.
- **18 €** à **Mme REPETO Dominique** correspondant à un remboursement partiel du séjour de son enfant.
- **60 €** à **Mme REYRE Mylène** correspondant à un remboursement partiel du séjour de son enfant.
- **24 €** à **Mr MAGNETTO Raymond** correspondant à un remboursement partiel du séjour de son enfant.
- **12 €** à **Mr ou Mme LUQUE Christophe** correspondant à un remboursement partiel du séjour de son enfant.
- **60 €** à **Mme PIZZANELLI Cécile** correspondant à un remboursement partiel du séjour de son enfant.
- **12 €** à **Melle D AMBROSIO Laurence** (enfant BENYAHIA) correspondant à un remboursement partiel du séjour de son enfant.
- **168 €** à **Mr ou Mme DEDIEU Philippe**, correspondant à un remboursement total du séjour de leurs enfants.
- **12 €** à **Mme LOMBARDO REPETTO Marie-josé**, correspondant à un remboursement partiel du séjour de son enfant.
- **84 €** à **Mme ACRIS Elisabeth** (enfants ESCRIVA), correspondant à un remboursement partiel du séjour de ses enfants.
- **108 €** à **Mr ou Mme PINEAU Christophe**, correspondant à un remboursement total, (le C.E ayant remboursé la Mairie au lieu des parents).

– PRECISE que les crédits nécessaires sont prévus au budget.

– SE PRONONCE comme suit:

POUR	:	30
CONTRE	:	0
ABSTENTION	:	0

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.

Pour extrait copie conforme
 Les Pennes Mirabeau, le 31 octobre 2007
 LE PREMIER ADJOINT AU MAIRE

DOCTEUR J. COUPIER